

Réf. pf/pa n°04
27 mars 2026

Convocation 1^{er} envoi relatif aux documents budgétaires 2026

La suite de l'ordre du jour vous sera transmise le 3 avril 2026

Jeudi 9 avril 2026, 18 H 00, Salle du conseil

Conseil Municipal

Destinataires

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Cette séance du Conseil Municipal sera retransmise en direct (accès via le site Internet de la commune : www.ville-feyzin.fr).

Le Budget Primitif 2026 et le Compte Financier Unique 2025 ainsi que les notes synthétiques correspondantes sont envoyés par voie dématérialisée. Des versions papier sont, bien entendu, à votre disposition auprès de la Responsable de l'Unité Finances et Achats de la Direction Générale (Madame Corine BAILLY 04 72 21 46 77).

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance (le document sera transmis le 3 avril 2026),
- Compte-rendu de gestion (le document sera transmis le 3 avril 2026),
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2026 (le document sera transmis le 3 avril 2026),

Finances

1. Adoption du règlement budgétaire et financier 2026 – Actualisation des durées d'amortissement – Maintien des modalités de gestion comptable,
2. Vote du Compte Financier Unique 2025,
3. Affectation définitive des résultats 2025,
4. Vote du Budget Primitif 2026,
5. Vote des taux d'imposition 2026,

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Maire,

 Marc MAMET